

1. La surveillance constante de l'amarrage devra être assurée afin d'éviter tout déséquilibre des amarres et déplacement des navires.
2. Oui, il y a des défenses à poste le long du quai.
3. Vous devez mouiller en attendant l'arrivée du pilote.
4. Veillez à ce que tous vos instruments de navigation soient en fonctionnement avant d'entrer dans cette zone.
5. L'accord de la capitainerie est obligatoire avant de commencer les opérations de déchargement. Cet accord sera donné lorsque l'officier de port de service aura vérifié que la check-list est bien renseignée.
6. Y a t'il des défenses à poste le long du quai ?